

Sommaire

Introduction

1. Le commerce et la mort p. 2

. 1.1. Point de vue général applicable aux pompes funèbres p. 3

. 1.2. La loi sueur, la fin du monopole p. 4

2. Et les femmes dans tout ça ? p. 5

2.1 Les femmes dans l'histoire des funérailles p. 5

2.2. La Rome antique p. 6

- 2.2.1 La faute à la philosophie p. 7

**3 L'introduction de l'Église ; de la sphère publique à la sphère privée.
P. 7**

3.1 Une histoire de mode p. 8

3.2 Le deuil, une obligation féminine p. 8

3.3 De l'Église à l'agence funéraire p. 9

3.4 De la conseillère à la dirigeante p. 9

Conclusion p. 10

Bibliographie

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

Introduction

24 Octobre 2014, Sandrine Thiéfine, était présidente du groupe Roc'Eclerc, et était l'invitée de « c'est votre argent » sur BFM Business. Les femmes à la tête d'un grand groupe sont peu mises en avant dans les émissions économiques. Le funéraire, on en parle peu dans les émissions économiques alors même qu'avec 550 000 morts par an le secteur funéraire a pesé l'an passé non loin de 3 milliards d'euros. Mais une femme à la tête d'un grand groupe funéraire qui vient parler d'argent sur une chaîne dédiée au monde de l'économie, c'est suffisamment rare pour que j'y accorde toute mon attention.

Première phrase et non des moindres ; « *quand on parle pompes funèbres, on ne s'imagine pas voir quelqu'un comme vous, vous n'avez pas la tête du croque-mort* » Visiblement Sandrine Thiéfine est aussi surprise que moi. Trop blonde ? Trop apprêtée ? Ou simplement trop « femme » ?

Elle y répondra par un habile « *et pourtant ça fait 27 ans que j'y suis* ». Mais elle le dira un peu plus tard elle-même dans l'interview, « *en tant que dirigeante je suis une exception, mais dans nos agences Roc'Eclerc il y a beaucoup de femmes, c'est un métier qui se féminise et c'est tant mieux [...]* » et à la question toute simple « *pourquoi ?* » elle répondra par « *on constate dans nos agences que lorsqu'une famille ouvre la porte, elle se dirige systématiquement vers les femmes* ».

Je me suis donc posée la question, est-ce si simple ? Les femmes sont plus douces, plus sensibles, plus enclines à la consolation, soit. Les hommes sont-ils si peu humains, compréhensifs et attentifs pour prendre le temps d'accompagner une famille ? Cela voudrait donc dire que l'on ne s'était pas

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

rendu compte jusqu'à présent que le funéraire est un milieu d'accompagnement ? Peut-être mais je n'y crois pas trop.

Et si les familles se dirigeaient vers les femmes non pas pour être consolées, mais parce que dans tous secteurs confondus, les individus ont pris l'habitude de voir les femmes derrière un bureau ?

En réalité la place des femmes dans le milieu du funéraire est un sujet à la fois simple et complexe. Elle est à la lisière non seulement de la place des femmes dans le milieu de l'entreprise mais aussi de la place des femmes par rapport à la mort au sens rituel et culturel. Se mêle à ce flottement le dangereux et explosif mélange du funéraire et du commerce.

Pour en parler il convient de revenir un temps sur l'évolution du marché de la mort pour mieux comprendre par la suite la place des femmes et ses enjeux.

1. Le commerce et la mort

1.1. Point de vue général applicable aux pompes funèbres

Du fait de l'évolution des mœurs et du recul des pratiques religieuses, l'Église catholique a perdu son pouvoir totalisant. Des professionnels de la mort prennent le relais pour l'organisation des obsèques. En 1904 s'établissent trois services distincts ; le service intérieur qui relève du culte, le service extérieur qui relève du monopole des communes et le service libre qui s'occupe des accessoires (poignées, croix, tentures, etc.). Ces services sont abrogés en 1993 par la loi Sueur pour protéger les familles et mettre en place une vraie transparence des prix. La mort devient commerce, et un commerce qui subit les attaques et les critiques des familles sur ce qu'elles qualifient d'opportunisme de la douleur. Pourtant la concurrence entre entreprises funéraires a été mise en place pour diminuer le coût des

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

obsèques et laisser le libre choix aux familles sur les prestations et le déroulement des obsèques. Qui dit commerce, dit clientèle, et non pas seulement une famille endeuillée. Cette clientèle s'inscrit dans une fidélisation qui va s'établir par de nouveaux produits, comme les contrats obsèques. La mort pendant la vie.

1.2. La loi Sueur, la fin du monopole.

Les pompes funèbres générales (PFG) occupent la première place du secteur funéraire depuis 1850. Leur monopole est établi et institutionnalisé, et les autres pompes funèbres encore peu nombreuses, peinent à suivre tant il y a d'ententes et d'accords sur le terrain. On ne peut pas encore donc parler de concurrence au sens premier du terme puisque comme le dit Annie Jacob-Ory :

« Dès lors qu'il y a une action collective, n'y a-t-il pas entrave au libre jeu des lois du marché et de la concurrence ? C'est en tout cas le fondement qui préside à la législation anti-ententes qu'on trouve aussi bien dans la législation nationale que dans le traité de Rome (art. 85) »¹

¹Jacob-Ory Annie. Formes d'organisation patronales et limitation de la concurrence. In: *Revue française de sociologie*. 1969, 10-1. Les faits économiques. pp. 631-643.

La loi Sueur en 1993, met fin au monopole de PFG. Je ne reviendrai pas ici sur ce qui a fait le monopole de PFG ni la nature de son lien avec le leader Américain SCI (Service Corporation International), je veux juste montrer que cela va déclencher la première grande rupture dans le milieu du funéraire. Si les particuliers ne se rendent pas forcément compte de l'ampleur d'un tel bouleversement, cela ne laisse pas indifférent les autres entreprises de pompes funèbres, qui vont doubler en quelques années, néanmoins

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

« l'ouverture à la concurrence ne s'est pas traduite par les entrées exponentielles tant redoutées par la profession. Les nouveaux entrants sont le plus souvent des professionnels du secteur, anciens sous-traitants des Pompes Funèbres Générales, marbriers ou encore prestataires périphériques étendant leurs activités aux domaines des pompes funèbres » explique P. Trompette chargée de recherche au CNRS.

Qu'est ce que ça va changer ?

Avant, l'hôpital pouvait indiquer clairement aux familles les pompes funèbres PFG, aujourd'hui il doit être complètement neutre. Qui dit concurrence, dit prix, le coût des obsèques va également diminuer.

La liste des différents opérateurs funéraires doit être affichée en mairie, et chambre funéraire/mortuaire. *« En pratique, peu nombreux sont les usagers qui mesurent ces véritables implications. Concrètement la suppression du monopole signifie pourtant que les familles pourront faire jouer la concurrence et elles ne seront plus livrées corps et âmes aux pompes funèbres »*, poursuit P. Trompette². On voit donc comment la mort et l'argent sont certes intimement liés mais de manière encore très récente. Si dans la mythologie grecque il était coutume de payer Charon par une pièce de monnaie posée dans la bouche du défunt, des siècles et des siècles de gestion des obsèques par les Églises avaient fini par faire oublier l'aspect pécuniaire de la mort.

² Trompette Pascale, *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2008, 304 pages.

2. Et les femmes dans tout ça ?

On comprend, vu les éléments ci-dessus que les femmes n'avaient pas leur place dans le domaine de l'entreprise funéraire, tout simplement parce que

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

l'entreprise funéraire n'existait pas en tant que telle pendant longtemps. Les obsèques étaient gérées par l'Église – la religion étant un autre tabou – lieu totalement hermétique aux femmes.

Les femmes étaient pourtant bien présentes au moment du décès mais dans un tout autre registre. Elles se chargeaient la plupart du temps de l'accompagnement des malades et des mourants, tout comme de la même manière elles accompagnaient les naissances.

Lorsque les obsèques ont été plus commerciales, elles ont été d'abord la continuité d'entreprises déjà en place. Il pouvait s'agir de marbriers ou encore de menuisiers. Ces professions artisanales étaient souvent, et le demeurent encore des entreprises familiales reprises par le fils.

2.1 Les femmes dans l'histoire des funérailles

On l'a vu, l'évolution des obsèques est régie par l'évolution des pratiques religieuses et de la politique. Tantôt les funérailles sont considérées faisant partie de la sphère publique, tantôt de la sphère privée. A ce titre, les femmes n'ont pas le même rôle ni la même place. Une chose est sûre, même si peu d'écrits évoquent la place des femmes dans l'organisation funéraire, ces dernières ont de tout temps côtoyé les naissances et les décès.

2.2 La Rome Antique

A Rome, dans l'Antiquité, bien que les femmes n'accèdent pas à la magistrature, elles sont chargées d'accomplir une tâche considérée comme féminine : les rites de deuil. Le rituel se définit comme une série de comportements symboliques qui redéfinissent et organisent la réalité. Les rituels dans la Rome Antique passent surtout par le port d'une tenue particulière pour faire étalage de la richesse de leurs maris -il s'agit là

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

surtout des matrones. Elles doivent aussi porter le deuil plus longtemps que les hommes, cela peut aller jusqu'à dix mois, tandis que les hommes ne portent pas le deuil plus longtemps que le temps des funérailles.

2.2.1 La faute à la philosophie ?

Si l'on se réfère aux textes anciens, Sénèque explique que les femmes - ainsi que les personnes incultes et les barbares - sont plus portées sur le deuil que les hommes et les érudits car elles l'expriment de façon excessive. Pour Cicéron le deuil passe par le contrôle des émotions, choses dont les femmes seraient incapables.

Or dans les traditions ritualistes il est expliqué à l'inverse que les gestes du deuil sont nécessaires pour canaliser les émotions mais aussi pour honorer les morts, c'est ainsi le cas des pleureuses. Mais dans la société romaine la femme, par ses gestes et ses lamentations est considérée comme indissociable de l'appel à la vengeance portant ainsi le malheur sur toute la cité.

3. L'introduction de l'Église ; de la sphère publique à la sphère privée.

A partir du VIII s., l'institution ecclésiastique introduit la christiannisation des pratiques funéraires, car les pratiques rituelles – inspirées de Rome – étaient jugées superstitieuses. Cependant l'Église reste tolérante jusqu'au XIII s. où désormais il faudra obligatoirement faire appel au clergé pour célébrer les funérailles. Les rites funéraires relevant du domaine du cérémoniel vont être codifiés – toilettes, prières, psaumes, veillée, inhumation, repas, etc. Tout comme dans l'Antiquité, on meurt selon le rang que l'on occupe dans la société. Les femmes sont alors écartées des obsèques pour retourner à la sphère privée. Le deuil doit être synonyme de simplicité, discrétion et de retrait de la vie sociale.

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

3.1 Une histoire de mode

Les femmes sont aussi intimement mêlées à la mort par leurs tenues. En effet, porter une tenue de deuil est un signe extérieur de tristesse. Dès l'Antiquité -Rome, Égypte, Grèce- le deuil est marqué par la forme et la couleur des tenues portées. Elles signifient la richesse, le rang, le respect du défunt, le chagrin et l'hommage.

Si à l'Antiquité on portait une tenue grise, les Hébreux quant à eux déchiraient leurs tenues pour porter un linge grossier sans ornement, à même la peau. Le voile qui cache la tête les épaules et le cou des femmes apparaît à la fin du moyen-âge. Au XVII s., la tenue devient noire et bien plus couvrante qu'auparavant. Le vêtement du deuil doit non seulement révéler un statut social mais aussi montrer le sentiment de perte, ce qui explique l'absence d'ornement, dentelle, perruque, bijoux. Au XVIII, celui qui héritait d'un homme devait payer à la veuve une tenue qui montrait la richesse du nouvellement mari disparu. Et le noir dans tout ça ? Il apparaît vers 1500 tout simplement parce que la couleur noire apparaissait par une teinture qui était extrêmement chère à obtenir, elle était donc le signe de la richesse -souvent utilisé pour les obsèques de princes. C'est à partir de ce moment que le noir est devenu symbole d'élégance et de raffinement comme il en est toujours question aujourd'hui lors du port du smoking noir ou de la robe de soirée. A la mort du roi Louis X, Philippe V se couvre de noir pour rappeler le manque de lumière, c'est de là que le noir est décrété officiellement la couleur du deuil.

3.2 Le deuil, une obligation féminine

A la fin de l'ancien régime les veuves qui portent le deuil de leur mari ne le font pas que pour des usages sociaux mais aussi par une contrainte juridique. Simon d'Olive écrit au XVII s. :

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

« La femme pendant le deuil doit porter des habits qui s'accordent au temps et à la condition d'une veuve gémissante. Une veuve est tenue de porter le deuil de son mari. Dans le cas contraire la femme s'expose aux peines des secondes noces, c'est-à-dire à perdre les avantages matériels obtenus par le veuvage, comme le versement de l'augment de dot. »

On voit donc de tout temps, de l'Antiquité aux sociétés pré-modernes, que les femmes sont liées à la mort. Néanmoins elles ne le sont pas comme aujourd'hui, c'est-à-dire en tant qu'organisatrices des obsèques mais comme un outil tantôt d'apparat, tantôt de chagrin. Le temps durant lequel elles doivent porter le deuil est aussi très révélateur, c'est une dimension que l'on retrouve dans plusieurs cultures du monde. En règle générale, ce délai est d'environ un an. Sur le plan symbolique, les obligations et les restrictions qui sont soumises aux femmes, montrent surtout que la femme appartient encore à son mari-frère-fils- pendant l'année qui suit le décès de ces derniers. Le lien de dépendance passe au-delà de la mort, et en ce sens les vêtements en sont le signe visible.

3.3 De l'église à l'agence

L'arrivée des femmes dans le milieu du funéraire coïncide avec la multiplication des agences de pompes funèbres. C'est un trait commun partagé pour tous les peuples de toutes les croyances et en tout temps. Les femmes étant interdites dans un bon nombre d'actions liées à la religion étaient donc par définition exclues du processus des obsèques et avec elles, les enfants.

C'est le cas des communautés juives dont certaines perpétuent les traditions de séparer les hommes des femmes pendant l'éloge funèbre, pendant le trajet qui amènent le défunt au cimetière, voire à interdire leurs présences lors des cérémonies. Il en est de même pour les pays en terre musulmane qui interdisent aux jeunes femmes de sortir le jour de

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

l'inhumation et ne peuvent se recueillir que le lendemain. Pour les Hindous, ce sont les hommes qui portent le cercueil et le fils se rase la tête en vue de la cérémonie. Les femmes ont toujours fait partie du processus des obsèques mais à titre complémentaire. Que ce soit le cas des pleureuses – tradition en voie d'extinction- ou des fleuristes, la femme met en scène les funérailles mais ne les officie pas.

L'arrivée des agences funéraires crée de nouveaux besoins, mais comme expliqué plus haut, il s'agit surtout de transiter du commerce à l'accompagnement, et en ce sens il est logique que le milieu des obsèques se féminise. En effet, la femme considérée comme plus encline à accompagner et à soutenir est sollicitée davantage pour les postes de conseillers funéraires.

3.4 De la conseillère à la dirigeante

1960-1970 les femmes arrivent en masse dans le monde de l'entreprise. Pour lutter contre elles, on fait exactement ce que l'on reproduit aujourd'hui dans le milieu du funéraire, on les complimente pour les garder à une place bien précise :

« Les femmes ont des qualités très particulières. La patience par exemple. Elles sont capables de réaliser des travaux extrêmement répétitifs qui lassent les hommes. Comme de mettre des enveloppes sous bande. »

Le patron de l'imprimerie Larouche Joubert applique ce que l'on applique aux femmes d'aujourd'hui ; des qualités exceptionnelles qui font d'elles des femmes parfaites dans des postes d'exécution. Alors oui le milieu du funéraire se féminise mais comme la plupart des professions. Le métier de conseiller funéraire est essentiel, et la personne qui l'occupe doit posséder les qualités nécessaires au bon accompagnement des familles qu'il s'agisse

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

d'un homme ou d'une femme.

Lorsqu'on se rend sur le site metiersdufuneraire.com on constate une chose toute simple : les photos pour représenter le dirigeant, le porteur, le maître de cérémonie, le marbrier sont des hommes, tandis que pour le poste de conseiller funéraire, il s'agit d'une femme. Idem sur le site de l'IFFPF, l'institut français de formation des professionnels du funéraire.

La barrière qui empêche les femmes d'accéder à certains postes n'était-elle pas baissée et gardée par la profession elle-même ? Doit-on féminiser le funéraire ou masculiniser certains postes ? Cette question est la même qu'il s'agisse de politique, de santé, de sécurité, etc. La femme dans le milieu de l'entreprise, la femme dans le domaine de la mort, la femme face à sa légitimité.

Conclusion

Il ne s'agit pas de brandir le drapeau féministe, néanmoins il s'agit de comprendre pourquoi les femmes ont été si longtemps éloignées des agences des pompes funèbres.

La politique, la religion et aujourd'hui l'entreprise régissent le monde du funéraire. Si les deux premières sphères sont les moins enclines à accepter les femmes, la dernière – même si elle reste très compliquée – est le point de rupture qui a permis aux femmes d'entrer dans le monde de la mort à titre organisationnel et non plus social et culturel.

Trop peu nombreuses sont les agences encore dirigées par des femmes. Les menuisiers de l'époque ont été remplacés par les ambulanciers, les chefs d'entreprises lèguent toujours aussi facilement leurs entreprises à leurs fils ou à d'autres hommes. Seule quelques rares femmes émergent dans ce milieu masculin en créant elles-mêmes leur propre société de

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

pompes funèbres. On remarque chez ces dernières une réelle volonté d'organiser à leur manière les funérailles. Elles ne sont plus seulement accompagnatrices, mais des chefs d'entreprises qui font preuve de tact lorsqu'il s'agit de gérer leur affaire. Elles n'apportent pas de la sensibilité ou de la douceur mais un nouveau regard sur la mort. Elles regardent le prisme du funéraire sous un nouvel angle. Si celui-ci n'est pas censé être un lieu d'innovation, c'est en revanche un lieu qui doit s'adapter aux perpétuelles évolutions des mœurs et des demandes des familles. Moins collectives et plus personnalisées, les femmes sont à l'image des familles qui entrent dans leurs agences ; résolument tournées vers la vie, et vers l'avenir.

Bibliographie

Christine DOUSSET, « Paraître du deuil, d'un lieu à l'autre. Les veuves en Midi toulousain au XVIIIe siècle », *Apparence(s)* [Online], 4 | 2012, Online since 07 February 2012, Connection on 01 May 2015.

« *la mort vous va si bien, un siècle de vêtements du deuil* » Exposition au Met de New York 2014. Sterbenc Erker Darja. *Voix dangereuses et force des larmes : le deuil féminin dans la Rome antique*.

In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 221 n°3, 2004. pp. 259-291.

ARIES Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, 1977

Chiffre OCIRP 2007

Simon d'Olive « *questions notables du droit des habits du deuil* », Toulouse, 1682.

Murielle GAUDE-FERRAGU, « de l'usage des rituels funéraires en

La place des femmes dans le milieu du funéraire à travers les siècles

histoire médiévale », Octobre 2012.

Jacob-Ory Annie. *Formes d'organisation patronales et limitation de la concurrence*. In: *Revue française de sociologie*. 1969, 10-1. Les faits économiques. pp. 631-643.

Trompette Pascale, *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2008, 304 pages.